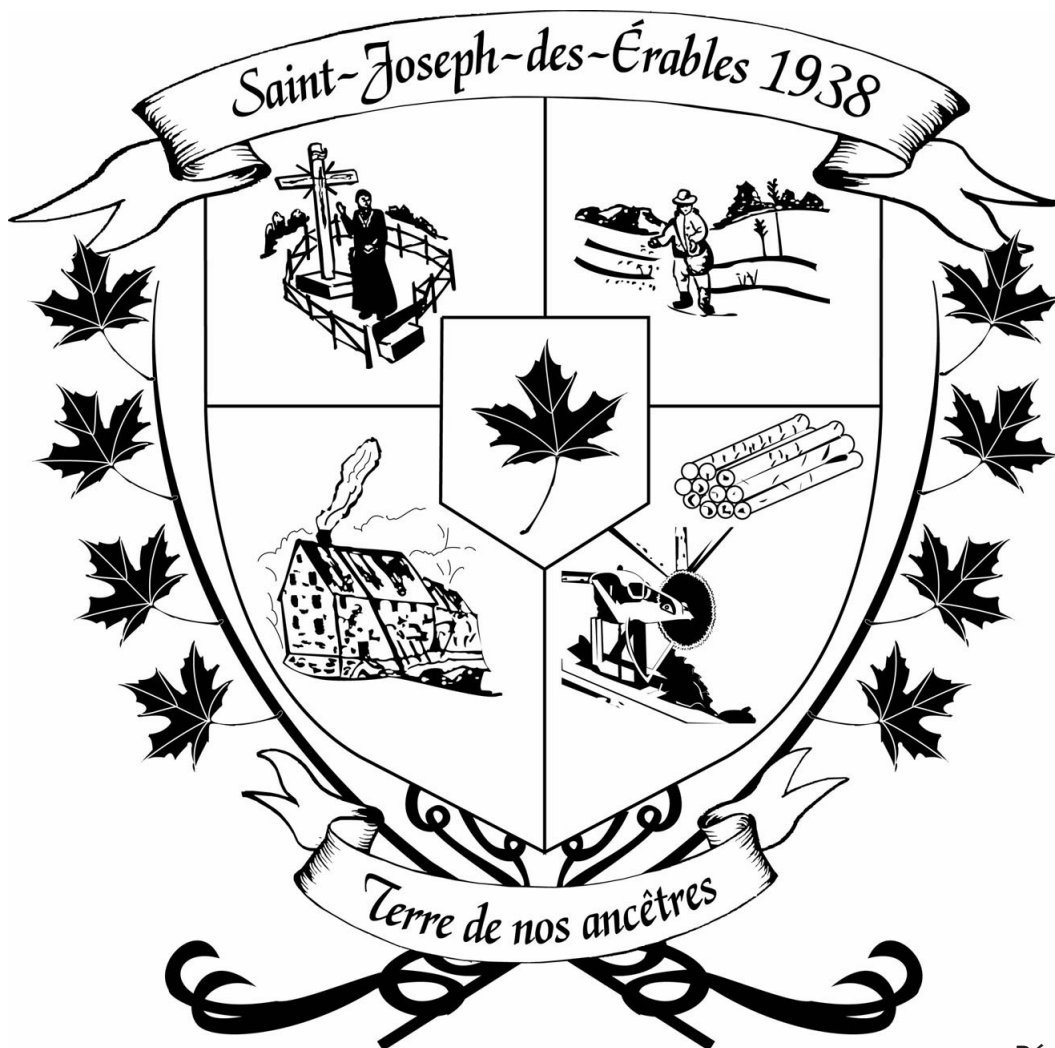


# Bulletin municipal



## Mot du Maire

Bonjour à tous,

Après huit années au poste de conseiller municipal, me voici face à un nouveau défi : Maire. J'ai été élu par acclamation le 4 octobre dernier et j'aimerais vous remercier de la confiance que vous m'accordez. C'est un grand honneur pour moi de pouvoir diriger notre belle municipalité pour les quatre prochaines années. J'accomplirai ma nouvelle tâche en sachant très bien les enjeux dans lesquels la municipalité se trouve confrontée chaque jour. Permettez-moi de remercier le travail de mon prédécesseur, monsieur Louis Jacques, ainsi que le support apporté par les élus sortants soit : Élise Jacques, Jean-Louis Grondin et feu Simon Cliche.

Je suis très fier de diriger une nouvelle équipe jeune et dynamique composée de deux anciens conseillers : messieurs Luc Perreault et David Lessard et de quatre nouveaux conseillers et conseillères soit : mesdames Mélanie Roy et Roxane Nadeau, messieurs Christian Roy et Éric Lessard. Nous travaillerons à la saine gestion de la municipalité en équipe avec la directrice générale madame Mélanie Jacques et le directeur des travaux publics monsieur Louis-Marie Lessard. Nous sommes actuellement à la préparation du budget 2014 qui sera adopté le 9 décembre prochain. Soyez certain que tous ensemble, nous travaillerons à apporter le maximum aux citoyens tout en conservant un budget équilibré et poursuivrons ces efforts tout au long du prochain mandat. En attendant, je vous invite à venir socialiser avec nous au brunch des Joséabliens organisé par la municipalité, qui aura lieu au Restaurant le Journal le 24 novembre prochain.

Sur ce, je vous transmets à tous mes plus sincères salutations.

Jeannot Roy, maire

# RAPPORT ANNUEL DU MAIRE - 2013

Pour me conformer à l'article 955 du Code Municipal, je vous fais un rapport sur la situation financière de la municipalité.

Selon les données fournies par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la population officielle de Saint-Joseph-des-Érables pour 2013 est de 423 personnes.

## Rapport du vérificateur

Les états financiers de l'année 2012 de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., comptables agréés qui a déposé son rapport au conseil municipal à la séance ordinaire du 4 février 2013. Le rapport révèle des revenus d'investissements et de fonctionnement de 808 776 \$, des dépenses de 796 287 \$ pour un surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 12 489 \$ ce qui porte le déficit de fonctionnement accumulé à 6 124 \$ au 31 décembre 2012.

## Année en cours

En date du 1er octobre 2013, les dépenses s'élèvent à 409 146,31 \$ et les recettes à 733 767,72 \$ sur un budget de 698 111 \$. Nous prévoyons terminer l'année avec un surplus qui viendra effacer notre déficit accumulé.

	Réel au 1er oct. 2012	Réel au 1er oct. 2013	Budget 2013
<b>REVENUS</b>			
Taxes	426 718	460 329	457 009
Transferts	94 805	165 589	191 102
Services rendus	29 995	36 211	46 000
Impositions de droits	2 369	2 029	500

	Réel au 1er oct. 2012	Réel au 1er oct. 2013	Budget 2013
Amendes et pénalités	2 175	3 953	1 500
Intérêts	369	818	500
Autres revenus	15 018	64 838	1 500
<b>Total des revenus</b>	<b>571 449</b>	<b>733 767</b>	<b>698 111</b>

#### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration générale	71 803	81 325	119 191
Sécurité publique	59 582	65 563	65 703
Transport	176 680	138 887	357 667
Hygiène du milieu	54 128	56 033	64 219
Aménagement, urbanisme et dév.	8 732	9 082	12 082
Loisirs et culture	76 931	56 683	60 725
Frais de financement	1 038	1 576	3 514
Remboursement de la dette	0	0	15 010
<b>Total des dépenses</b>	<b>448 894</b>	<b>409 146</b>	<b>698 111</b>

**SURPLUS (DÉFICIT)** **122 555** **324 621** **0**

#### **Réalisations 2013**

Voici les travaux qui ont été réalisés pour entretenir et améliorer nos routes cette année : Des glissières de sécurité ont été remplacées face au 174 rang des Érables. À certains endroits, les chemins forestiers ont été gravelés, nivelés et quelques fossés ont été nettoyés.

#### **Immobilisations**

Un montant de 77 000 \$ a été investi pour le changement d'un ponceau face au 127

rang des Érables. Nous avons réalisé cet ouvrage en régie interne, avec notre équipe des Travaux publics.

### **Liste des fournisseurs**

Tel que requis par la Loi, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Ministère de la sécurité publique – Sûreté : 36 538 \$

MRC Robert-Cliche :                   – Quote-part : 69 216 \$

Ville St-Joseph                           – Entente loisirs et culture : 48 011 \$ plus taxes.

  – Entente incendie : 28 608 \$

  – Entente bibliothèque : 6 374 \$

### **Rémunération des membres du Conseil**

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables sont établies en fonction de la Gazette officielle du Québec parue le 19 janvier 2013. Cette année, la rémunération du maire est de 4 965 \$ et de 1 654,50 \$ pour chacun des conseillers dont le tiers est versé en allocations de dépenses.

### **Orientations générales du budget 2014**

En ce qui concerne l'orientation du budget 2014, les dépenses de fonctionnement devraient rester sensiblement les mêmes. Le taux de taxation ne devrait pas augmenter. Comme vous, nous voulons le mieux pour notre municipalité.

*Jeannot Roy, maire*

## **Dépôt du rôle d'évaluation foncière – Rôle triennal 3**

Le sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2014 a été déposé au bureau municipal le 14 septembre dernier. En 2013, il était de 40 231 400 \$ il sera de 40 713 800 \$ en 2014, une augmentation de 482 400 \$. C'est la troisième année du rôle triennal pour les années 2012-2013-2014.

## **Anciens combattants**

Nous sommes à la recherche des hommes qui ont fait partie des guerres 1914-1918 et 1939-1945. Si vous savez qu'un membre de votre famille, votre frère, père, grand-père ou autre y ont participé, nous vous demandons de communiquer son nom au bureau municipal au 397-4772.

## **PROGRAMME VIACTIVE**

VIACTIVE est un programme d'activités physiques et intellectuelles qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus. Élaboré par des professionnels, ce programme vous permet de bouger en bonne compagnie, à votre rythme et de gagner en mieux-être. L'activité physique améliore la qualité de vie, permet de rester autonome plus longtemps et aide à se sentir bien.

Une fois par semaine, joignez-vous au groupe VIACTIVE! À St-Joseph, les séances sont à la salle de l'âge d'or (Salle 200) au 135, Ste-Christine à St-Joseph, les jeudis après-midi de 13h30 à 15h00.

Pour obtenir plus d'informations, appelez Brigitte Lessard au numéro de téléphone 418 774-6008

## **Un crédit d'impôt pour les travaux d'installation septique**

Depuis l'acquisition de la compétence en 2009, la MRC Robert-Cliche voit à l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) sur son territoire. Elle doit s'assurer que les installations septiques de toutes les résidences non reliées à une infrastructure d'égout public soient non polluantes et répondent aux exigences de la réglementation.

À cet égard, il est certain que les propriétaires dont les installations sont polluantes doivent procéder à des travaux visant à régulariser leur situation.

Votre MRC souhaite informer les contribuables que le gouvernement provincial a mis sur pied le crédit d'impôt ÉcoRénov, qui peut s'appliquer entre autres pour les travaux d'installation septique.

Voici un extrait du Bulletin Eaux<sup>3</sup> municipales du Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parcs Québec de novembre 2013:

Programme de crédits d'impôt ÉcoRénov – Travaux pour la conservation et la qualité de l'eau Depuis le 8 octobre dernier, un crédit d'impôt remboursable est offert aux propriétaires de résidences isolées qui feront exécuter des travaux de construction, de modification ou de reconstruction d'une installation septique desservant une habitation (principale ou secondaire) construite avant le 1er janvier 2013. Les propriétaires pourront réclamer le remboursement de 20 % des dépenses admissibles supérieures à 2 500 \$ (études de caractérisation des sols, plans, permis, travaux, etc.) jusqu'à un montant maximal de 10 000 \$. Les travaux devront être réalisés en vertu d'une entente conclue avec un entrepreneur qualifié d'ici le 31 octobre 2014 et être payés avant le 30 avril 2015. Pour de plus amples renseignements sur la détermination du crédit d'impôt et sur l'admissibilité à ce dernier, nous vous invitons à contactez Revenu Québec au 1-800-267-6299 ou visiter leur site web au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca) et taper «ecoresponsable» dans rechercher.

## **AIDE À LA RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE**

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence qui nécessite des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Alors, le programme RénoVillage peut vous convenir. Une subvention pouvant atteindre 90 % des coûts admissibles, sans toutefois dépasser 10 000 \$, est disponible. Les travaux liés aux installations septiques sont admissibles à certaines conditions.

Le Programme d'adaptation de domicile (PAD) pour répondre aux besoins des personnes handicapées, est également disponible.

Pour déterminer votre admissibilité à l'un ou l'autre de ces programmes, veuillez contacter monsieur Serge Poirier à la MRC Robert-Cliche au 418-774-9828 poste 232.

# Avis public du résultat de l'élection

Municipalité

SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

Scrutin du

2013 11 03

année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par

MÉLANIE

Prénom

JACQUES

Nom

, président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	_____		JEANNOT ROY
Conseiller	POSTE #1		MÉLANIE ROY
Conseiller	POSTE #2		LUC PERREAULT
Conseiller	POSTE #3		CHRISTIAN ROY
Conseiller	POSTE #4		ÉRIC LESSARD
Conseiller	POSTE #5		DAVID LESSARD
Conseiller	POSTE #6		ROXANNE NADEAU
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			
Conseiller			

**Signature**

Donné à \_\_\_\_\_


SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES

Municipalité

, le

2013 11 05

année mois jour

  
Président d'élection



## « UN PETIT 20 \$ QUI FAIT DU BIEN »

Par sa loterie annuelle, la Maison Catherine de Longpré amasse des fonds pour remplir sa mission. Acheter son billet, c'est encourager la Maison Catherine de Longpré à poursuivre sa mission auprès des malades en fin de vie afin qu'ils puissent quitter ceux qu'ils aiment dans la dignité et la sérénité. Les malades ont besoin de nous et la Maison a besoin de vous. Aidez-les à les accompagner en achetant votre billet. Beaucoup de gens de chez-nous ont profité des bienfaits de cette merveilleuse maison. Billets en vente au bureau municipal.

### **Séance du Conseil**

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 2 décembre à 20h00. Le 9 décembre à 20h00 se tiendra une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2014 sera adopté.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DES-ÉRABLES  
MRC ROBERT-CLICHE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

## **AVIS PUBLIC**

### **Adoption du budget 2014**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tiendra dans sa salle des délibérations, au 370-A, rang des Érables, le 9 décembre 2013 à 20h, une séance extraordinaire au cours de laquelle le budget 2014 sera adopté.

Prenez en outre avis qu'au cours de ladite séance, la période de questions du public portera uniquement sur les sujets susmentionnés.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce dix-neuvième jour du mois de novembre 2013.

Mélanie Jacques  
Directrice générale et secrétaire-trésorière